REPUBLIQUE ET CANTON DE GENEVE
Chancellerie d'Etat
Service communication et information

Genève, le 3 février 2021

Aux représentantes et représentants
des médias

Communiqué de presse conjoint du département de la cohésion sociale, de la Ville de Genève et de l'Hospice général

Pour faciliter l'accès aux prestations: une permanence d'information sociale

Le Bureau d'information sociale entre dans une nouvelle phase avec un objectif renforcé de lutter contre le non-recours aux prestations. Pour cela, partenaires institutionnels cantonaux et communaux et associations ont uni leurs forces pour proposer aux bénéficiaires une permanence avec un accès direct à des professionnels, de même que des informations en ligne. La permanence se tient dès le 4 février, et pour 10 semaines, tous les jeudis de 16h00 à 18h30, à l'Espace de quartier Plainpalais, au 3, rue des Minoteries, mis à disposition par la Ville de Genève.

Le bilan du Bureau d'information sociale lancé par le canton et plusieurs partenaires institutionnels et associatifs dans le contexte de la crise sanitaire a montré qu'une telle permanence répondait à un réel besoin sur le long terme. Dans cette perspective, le canton, par l'intermédiaire du département de la cohésion sociale (DCS), la Ville de Genève, via le département de la cohésion sociale et de la solidarité (DCSS), l'Hospice général, les Villes de Meyrin, de Vernier et de Thônex ainsi que le Collectif d'associations pour l'action sociale (CAPAS), ont élaboré un guichet d'information sociale, à disposition de chaque habitant-e du canton.

Ce dispositif est pensé comme une permanence de premier recours regroupant différents organismes afin d'informer et d'orienter les personnes, directement impactées par la crise actuelle, ou non. Un soutien est proposé notamment en matière d'endettement et d'aide financière, de logement, en cas de situation de pauvreté ou encore de détresse psychologique. Afin de couvrir l'ensemble du territoire cantonal et atteindre des publics différents, le Bureau d'information sociale prendra dorénavant place dans un lieu central en ville, au cœur du quartier de Plainpalais, avant de déménager vers un autre site. Le public peut également s'informer sur les lieux ainsi que sur les prestations à disposition sur www.info-sociale.ch.

Une information de qualité sur des thématiques variées

Sur place et sans rendez-vous, toute personne peut obtenir une information sociale de base, ainsi qu'une éventuelle orientation vers l'organisme le plus adéquat pour répondre à sa demande. La permanence assure la confidentialité et les personnes pourront demander l'anonymat lors de leur contact avec un-e intervenant-e.

En matière sociale, le Bureau d'information sociale verra dorénavant collaborer des

représentant-es du département de la cohésion sociale du canton de Genève, des travailleurs et travailleuses sociales de la Ville de Genève et de l'Hospice général, de même que des intervenant-es d'associations membres du CAPAS. Grâce à la présence d'un-e représentant-e de l'office de l'action, de l'insertion et de l'intégration sociales du DCS, les personnes éligibles à des prestations sociales bénéficieront d'une aide immédiate pour constituer ou mettre à jour leur dossier, qu'il s'agisse de subsides d'assurance-maladie, de prestations complémentaires familiales, ou d'autres prestations financières.

Le Bureau d'information sociale entend dépasser le seul champ social et répondre à diverses interrogations. En matière de logement, des représentant-es de l'ASLOCA Genève et de l'Association pour la sauvegarde du logement des personnes précaires apporteront conseil juridique et information relative aux droits des locataires. Un-e psychologue spécialisé-e de l'Association genevoise des psychologues (AGPsy) offrira conseil et soutien et orientera si nécessaire les bénéficiaires vers un suivi thérapeutique adapté. La Haute école de travail social participe au dispositif, par la présence continue de plusieurs de ses étudiant-es en travail social.

Un bilan intermédiaire sera effectué au terme de ces dix premières semaines et en vue de la suite du dispositif.

C'est donc une volonté clairement affichée et partagée de faciliter l'accès aux prestations qui préside à la mise en place de ce Bureau d'information sociale. Celui-ci offre également la possibilité à l'ensemble des organismes du domaine social de travailler en réseau et d'agir de manière complémentaire pour apporter des réponses concrètes aux bénéficiaires et aux ayant-droits.

Comme démontré dans l'étude de la Haute école de travail social et la Haute école de santé[1] sur la question du non-recours aux prestations sociales, et dans le rapport plus récent du professeur Bonvin[2], cette problématique s'explique souvent par un manque d'information, des difficultés à accéder auxdites prestations et par des barrières sociales. Or, il est démontré qu'une information sociale de qualité permet de prévenir la précarité, en identifiant les prestations en fonction de la situation spécifique de chaque bénéficiaire: c'est tout l'enjeu de cette collaboration inédite.

[1] Lucas, B., Ludwig, C., Chapuis, J., Maggi, J., & Crettaz, E. (2019). Le non-recours aux prestations sociales à Genève. Quelles adaptations de la protection sociale aux attentes des familles en situation de précarité ? Rapport de recherche. Genève, Suisse: Haute Ecole de Travail Social et Haute Ecole de Santé (HES-SO\\Genève).

[2] Bonvin, J.-M., Lovey, M., Rosenstein, E. & Kempeneers, P. (2020). La population en grande précarité en période de COVID-19 à Genève : conditions de vie et stratégies de résilience. Rapport final de l'étude sollicitée par la fondation Colis du Coeur. Genève : Université de Genève.

Pour toute information complémentaire:

- *Canton: M. Thierry Apothéloz, conseiller d'Etat, par l'intermédiaire de M. Henri Della Casa, secrétaire général adjoint chargé de la communication, DCS, T. 022 546 54 32;*

- *Ville de Genève: Mme Christina Kitsos, conseillère administrative, par l'intermédiaire de Mme Manuelle Pasquali de Weck, DCSS, T. 079 446 40 13;*
- *Hospice général: M. Christophe Girod, directeur général, par l'intermédiaire de M. Bernard Manguin, responsable médias, T. 022 420 51 54.*